

Passage en L2 avec l'année valide mes un semestre raté

Par **kalhdj4**, le **13/07/2021** à **13:47**

Bonjour,

J'ai reçu la décision final du jury et j'ai validé mon année avec 10,67 de moyen mais je n'ai pas validé mon premier semestre. Est-ce que si je passe en deuxième année je serai obligé de tout rattraper sachant que j'ai trois matière a rattraper.

Merci de vos réponse.

Par **ali63**, le **13/07/2021** à **14:37**

Normalement non si l'année est validé.

Le semestre raté est sûrement compensé par le deuxième

Par **kalhdj4**, le **13/07/2021** à **16:13**

D'accord merci.

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/07/2021** à **07:47**

Bonjour

[quote]

Normalement non si l'année est validé.

Le semestre raté est sûrement compensé par le deuxième

[/quote]

Il faut que Kalhdj4 vérifie que sa fac applique la compensation entre les semestres car ce n'est pas le cas de toutes les facs.

Cependant, même dans les facs où il n'y a pas de compensation, les étudiants qui ont validés l'année mais ratés un semestre peuvent être repêchés par le jury.

En fait, il faut regarder ce qu'il y a marqué sur le bulletin. Si c'est marqué Admis (ADM), c'est

bon ! Si c'est marqué Ajourné (AJ) alors vous serez sans doute Ajac.